Date imprimée: 7/5/2016 Page 1 / 6

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



www.acklandsgrainger.com

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: ROHPER LSPR 6PK GLOSS BRIGHT Date de Révision:

GREEN

Product Identifier: V2134838AG

Classe/Utilsation du

Produit:

Topcoat/Aerosols

Société/Entreprise: Acklands-Grainger

90 West Beaver Creek Road Richmond Hill, ON L4B 1E7

Canada

Préparée par: Service des affaires réglementaires

Numéro de téléphone d

'urgence:

Hotline de 24 heures: 847-367-7700

a a constant of the constant o

Fabricant: Ru

Société/Entreprise:

Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061

LISΔ

7/5/2016

Nouvelles CE

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit









Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

53% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol inflammable, catégorie 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Compressed Gas H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

STOT, exposition simple, catégorie 3, H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

NE

STOT, exposition répétée, catégorie 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

Irritation de la peau, catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, catégorie 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C /

122°F.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Date imprimée: 7/5/2016 Page 2 / 6

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P260 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P362 Enlever les vêtements contaminés.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

3. Information sur les composants

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	<u>Wt.%</u> <u>Range</u>	Symbols GHS	Phrases GHS
Acétone	67-64-1	10-25	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Propane	74-98-6	10-25	GHS04	H280
Acétate de n-Butyle	123-86-4	2.5-10	GHS02-GHS07	H226-336
N-Butane	106-97-8	2.5-10	GHS04	H280
Xylène	1330-20-7	2.5-10	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
Méthyléthylcétone	78-93-3	2.5-10	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Éther de Monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	2.5-10	GHS07	H302-315-319
Sulfate de Baryum	7727-43-7	2.5-10	Not Available	Not Available
Éthylbenzène	100-41-4	1.0-2.5	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-332-373
Toluène	108-88-3	0.1-1.0	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-332-336-373
Dioxyde de Titane	13463-67-7	0.1-1.0	Not Available	Not Available
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.1-1.0	GHS08	H304-372
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	0.1-1.0	GHS07-GHS08	H304-332

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d'ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

Date imprimée: 7/5/2016 Page 3 / 6

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -3°C. DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermetiquement fermes.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Du materiel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait etre utilise. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Isoler l'endroit dangereux et empecher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protege d'acceder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite du produit et sur les etiquettes, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Stockage: Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL- CEILING
Acétone	67-64-1	25.0	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.
Propane	74-98-6	20.0	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
Acétate de n-Butyle	123-86-4	10.0	50 ppm	150 ppm	150 ppm	N.E.
N-Butane	106-97-8	10.0	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
Xylène	1330-20-7	10.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
Méthyléthylcétone	78-93-3	10.0	200 ppm	300 ppm	200 ppm	N.E.
Éther de Monobutyl de propylèneglycol	5131-66-8	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Sulfate de Baryum	7727-43-7	5.0	5 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Toluène	108-88-3	1.0	20 ppm	N.E.	200 ppm	300 ppm
Dioxyde de Titane	13463-67-7	1.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Solvant Stoddard	8052-41-3	1.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

Date imprimée: 7/5/2016 Page 4 / 6

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser du materiel de ventilation a l'epreuve des explosions. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs. Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:Jet en brumeEtat Physique:LiquideOdeur: :Comme un solvantSeuil de l'odeur:N.E.Relative Density:0.783pH:N.A

Point de congélation, ° C:Non déterminéViscosité:Non déterminéSolubilité à l'eau:PueCoéf de partition Octanol-Eau..., ..., ..., ..., ...

Non déterminé

Decompostion Temp., °C: Non déterminé (Kow):

Plage du point d'ébullition: -37 - 537 Explosive Limits, vol%: 1.0 - 13.0

Inflammabilité: Supporte la combustion Point d'éclair, °C: -96

Taux d'évaporation:Plus rapidement que l'ÉtherAuto-ignition Temp., °C:Non déterminéDensité de vapeur:Plus lourd que l'airPression de vapeur, mmHg:Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Peut etre absorbe par la peau en quantites nocives. Peut provoquer une irritation cutanee. Il pourrait se produire des reactions allergiques.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Nocif si inhale. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). La surexposition a la methylethylcetone a ete associee a des anomalies du foie et a des lesions des reins et des poumons chez des animaux de laboratoire. Des effets embryotoxiques/foetotoxiques decoulant de l'inhalation ont ete observes chez des rats exposes a >1000 ppm pendant la gestation. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. Contient du dioxyde de titane. Le

Date imprimée: 7/5/2016 Page 5 / 6

dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. Peut causer des troubles du systeme nerveux central (narcose occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillee) et/ou des lesions. Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	<u>LD50 par voie</u> <u>cutanée</u>	Vapeur CL50
67-64-1	Acétone	5800 mg/kg Rat	N.I.	50.1 mg/L Rat
74-98-6	Propane	N.I.	N.I.	658 mg/L Rat
123-86-4	Acétate de n-Butyle	10768 mg/kg Rat	>17600 mg/kg Rabbit	> 21 mg/L Rat
106-97-8	N-Butane	N.İ.	N.I.	658 mg/L Rat
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
78-93-3	Méthyléthylcétone	2483 mg/kg Rat	5000 mg/kg Rabbit	N.I.
5131-66-8	Éther de Monobutyl de propylèneglycol	1900 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.2 mg/L Rat
108-88-3	Toluène	2600 mg/kg Rat	12000 mg/kg Rabbit	12.5 mg/L Rat
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	2500 mg/kg	N.I.
64742-95-6	Solvant Naphta, Aromatique Léger	8400 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.I.

N.I. - Aucune Information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

14. Informations relatives au transport						
	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) -		
UN Number:	N.A	1950	1950	N.A		
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Aérosol, inflammable	Aérosol, inflammable	Peindre les produits en quantités limitées		
Classe de danger :	N.A	2.1	2.1	N.A		
Groupe d'emballage:	N.A	N.A	N.A	N.A		
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui		

15. Informations règlementaires

Date imprimée: 7/5/2016 Page 6 / 6

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Pression, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

 Nom chimique
 N° CAS

 Xylène
 1330-20-7

 Méthyléthylcétone
 78-93-3

 Éthylbenzène
 100-41-4

 Toluène
 108-88-3

TSCA:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Non chimique

No CAS

Nonane

111-84-2

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 4 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité 0

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L: 548

CE DATE DE RÉVISION: 7/5/2016

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.